



PREMIER MINISTRE

---

SERVICE DE PRESSE

**Discours du Premier ministre François FILLON**

**Dîner annuel du Conseil Représentatif des Institutions juives de France**

**Pavillon d'Armenonville – Mercredi 3 février 2010**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Le dîner annuel du CRIF est un événement parce qu'il nous offre une occasion de partage amical et républicain.

Il coïncide, cette année, avec le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps et le 25<sup>ème</sup> anniversaire du CRIF. Cette double commémoration manifeste, à mes yeux, notre exigence commune de mémoire et de vigilance.

Je voudrais rendre hommage aux déportés encore vivants et à leurs familles : ils ont un rôle essentiel dans notre société, un rôle de transmission et de rappel. Le Gouvernement doit tout faire pour les aider à faire vivre cette mémoire.

« *La vraie civilisation, c'est d'abord la part de l'homme que les camps ont voulu détruire* », écrivait Malraux dans ses *Antimémoires*.

Notre combat commun est là : dans la protection sacrée de cette part de l'homme qu'on ne saurait nier. Et je remercie le CRIF de son engagement dans ce combat.

Je tiens à adresser à toute la communauté juive de France un message d'amitié et de solidarité à la suite de la profanation des tombes du cimetière de Cronenbourg.

Encore une fois, la bêtise et la haine ont insulté les morts, bouleversé les vivants.

Au-delà de la communauté juive, c'est notre Nation tout entière qui se sent blessée, humiliée, atteinte au plus profond d'elle-même.

Avec le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux, je ferai tout pour que les responsables de ces actes soient retrouvés et sévèrement condamnés.

Vous avez rappelé, Monsieur le Président, ce qui nous unit plus que jamais : le triptyque républicain, l'héritage humaniste des Lumières et de la République.

Ces principes et ces valeurs doivent être défendus à chaque instant, et plus encore dans les périodes de difficulté économique et sociale comme celle que nous traversons.

Face aux tentations du repli sur soi et de l'intolérance, il faut rappeler inlassablement les principes de la République.

Je crois à notre République. On peut être passionnément républicain, passionnément français sans renoncer à ce qui est au plus profond de soi.

L'histoire des juifs de France est inséparable de l'histoire de la République et de l'amour de la France.

Je repense aux paroles de March Bloch : « *La France demeurera, quoi qu'il arrive, la patrie dont je ne saurais déraciner mon cœur. J'y suis né, j'ai bu aux sources de sa culture, j'ai fait mien son passé, je ne respire que sous son ciel, et je me suis efforcé, à mon tour, de la défendre de mon mieux* ».

Qu'aujourd'hui encore, cet attachement puisse être nié par certains, refusé, foulé aux pieds, nous ne pouvons pas le tolérer. Chaque fois que l'antisémitisme progresse, c'est la République qui recule, c'est la démocratie qui dépérit.

La violence à caractère antisémite est profondément révoltante, insupportable.

Notre politique pénale est ferme et réactive ; elle ne faiblit pas. Les condamnations lourdes intervenues ces dernières années en attestent.

Nous avons décidé d'accroître la spécialisation des magistrats : ceux qui composent les pôles anti-discrimination traitent désormais, en plus des affaires de discrimination, des infractions dont l'antisémitisme est une circonstance aggravante.

Cela va permettre d'augmenter l'efficacité de nos magistrats en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Et cela va améliorer la communication entre les juridictions et les représentants des communautés culturelles et religieuses sur le terrain.

Vous avez évoqué, Monsieur PRASQUIER, le procès des bourreaux de Ilan HALIMI.

Cette affaire fut un coup de tonnerre : en 2006, un Juif est mort en France parce qu'il était juif.

Il n'a pas été victime d'un criminel isolé : pendant plusieurs semaines, de nombreux complices ont été au courant de sa séquestration, y ont participé, l'ont vu maltraité, torturé. Et aucun n'a montré de compassion. Cette indifférence effrayante nous a tous profondément bouleversés.

J'ajoute que, lors du procès, un aspect de la procédure a beaucoup choqué : le fait qu'il ait eu lieu à huis clos, en raison de la présence d'accusés mineurs au moment des faits.

Nous avons pris en compte ces réactions légitimes. Ce matin même, la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté une disposition qui modifie la procédure du huis clos devant la Cour d'Assises des mineurs, en rendant désormais publics les débats, dans le respect de la protection des droits des victimes et des mineurs.

Vous l'avez dit, Monsieur le Président, « *la France n'est pas antisémite* ». Mais, vous l'avez aussi rappelé, « *les démocraties oublient parfois qu'elles ont des ennemis* ».

Ce sont les ennemis de ce que Karl POPPER appelait la « Société ouverte ».

Ce sont ceux qui haïssent profondément la liberté individuelle, la laïcité, le pluralisme.

On ne trouve pas parmi eux que des voyous, des délinquants et des violents. Certains d'entre eux sont aussi, depuis toujours, des intellectuels et des penseurs. Leurs armes sont la désinformation, la perversion de l'histoire, le règne de la rumeur, le relativisme moral.

Ils ont trouvé, avec l'Internet, espace de liberté par excellence, de nouveaux moyens d'action contre la liberté.

Nous devons accorder une attention très sévère au développement du racisme et de l'antisémitisme sur Internet.

Le rapport que j'avais demandé à Madame Isabelle FALQUE-PIERROTIN sur ce sujet m'a été remis il y a quelques jours.

Il propose un plan d'action pour lutter contre ce fléau.

J'ai chargé les ministres compétents de mettre en oeuvre ses propositions, et je veillerai à coordonner leurs actions.

J'ai également décidé d'appeler l'attention des hébergeurs sur ce problème grave, en les invitant notamment à mobiliser les outils développés pour la lutte anti-contrefaçon.

Un point d'étape sur la mise en oeuvre de ces mesures aura lieu à la fin du premier semestre.

Je veux que la France soit à la pointe de cette dimension nouvelle de la lutte contre l'antisémitisme.

Nous devons rester lucides sur l'incroyable facilité avec laquelle se développent et s'expriment les amalgames les plus odieux.

Je pense ainsi à ces scandaleux mouvements de boycott de produits cashers ou israéliens.

Je m'étonne du silence, voire de la connivence de certains responsables politiques vis-à-vis de ces démarches révoltantes.

Tous ceux qui tiennent des propos antisémites doivent être traités avec la plus extrême sévérité.

Quelles que soient nos opinions, nous devons lutter, et vous savez que vous pourrez toujours compter sur moi pour cela.

Le racisme et l'antisémitisme empruntent des voies de plus en plus variées, qui nécessitent des réponses mieux coordonnées des pouvoirs publics.

Pour cela, Brice HORTEFEUX a nommé un préfet coordonnateur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Michel Morin, ancien préfet de l'Isère.

Il sera un interlocuteur attentif aux préoccupations de ceux qui luttent contre ces fléaux.

Mesdames et Messieurs,

La présence de Georges LOINGER ce soir nous invite naturellement au souvenir et à la mémoire.

Son parcours exceptionnel inspire humilité, respect, admiration.

Monsieur, vous avez sauvé des centaines d'enfants en les faisant passer en Suisse. Votre courage est pour nous une source d'inspiration.

A mesure que s'efface peu à peu, avec les témoins de cette époque, la mémoire vécue du génocide, notre responsabilité vis-à-vis des générations futures s'accroît.

Plus que jamais, nous devons résister à ceux qui cherchent à banaliser la Shoah.

Plus que jamais, nous devons préserver les lieux physiques de la mémoire.

Il existe des inquiétudes au sujet du financement de la Fondation Auschwitz-Birkenau.

Je veux vous dire que la France ne laissera pas l'indifférence effacer le lieu symbole de la pire horreur qu'ait générée l'humanité.

La France est prête à en prendre toute sa part du financement nécessaire à sa préservation.

Il s'agit d'un enjeu pour tout le continent européen : Auschwitz est un lieu de mémoire essentiel pour l'Europe. Il symbolise notre volonté commune de ne plus jamais revoir l'intolérable, le règne de la barbarie absolue en Europe.

C'est la raison pour laquelle je viens d'écrire au président Barroso pour lui demander qu'il propose au plus vite au Parlement européen et au Conseil une contribution significative du budget de l'Union européenne à la Fondation Auschwitz.

Mais la France sera elle-même au rendez-vous. Je veux qu'elle assume son rôle.

J'ai confié à Simone VEIL une mission, qu'elle a bien voulu accepter, pour me faire des propositions sur la meilleure façon de répondre à la demande polonaise.

En France, je souhaite que la reconnaissance d'utilité publique, en février 2009, de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education permette de concrétiser le projet d'aménagement du seul camp d'internement français et de déportation encore intact et aménageable.

Je salue également l'initiative de la Fondation pour la mémoire de la Shoah qui va créer prochainement, en partenariat avec le Mémorial de la Shoah, un centre d'Histoire et de Mémoire à Drancy, antichambre de la mort pour l'immense majorité des déportés depuis la France.

Le devoir de mémoire passe aussi par la transmission du témoignage et la lutte contre le négationnisme.

A travers son réseau diplomatique, la France s'est engagée dans ce combat.

Hier à Casablanca et Tunis, demain au Caire, le 7 février à Bagdad, nos instituts culturels à l'étranger organisent des soirées autour de l'œuvre de Primo Levi, avec notamment le concours d'intellectuels arabes et celui de ce militant inlassable de la mémoire qu'est Serge KLARSFELD.

Je voudrais citer le remarquable travail du réseau d'ONG Aladin, qui a notamment assuré la traduction en arabe et en persan d'œuvres majeures comme celles de Primo Levi ou d'Anne Frank.

Eduquer, sensibiliser, transmettre, tel est le sens de la proposition, formulée devant vous il y a deux ans par le Président de la République, sur l'enseignement de la Shoah en classe de CM2. Une instruction reprenant les orientations du rapport Waysbord a été diffusée et de nouvelles ressources ont été élaborées.

Une base de données sur 11 400 enfants juifs déportés, accessibles aux enseignants, a été développée par le Mémorial de la Shoah.

Ces nouvelles ressources ont permis de relancer et renouveler l'enseignement de la Shoah à l'école et d'en rappeler la dimension universelle.

La France assume pleinement son histoire, avec sa part, d'ombre que nous connaissons tous, mais aussi ses parts de lumière, comme l'aide apportée aux Juifs par tous les « Justes » de notre pays, qu'ils soient croyants ou athées.

La France a reconnu sa responsabilité dans la déportation des juifs et l'a assumée à travers notamment la création en 2000 de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, en réparation des préjudices causés, et grâce à l'entière restitution des sommes spoliées qui étaient restées sans ayant-droits.

En moins de dix ans, la Fondation a joué pleinement son rôle.

150 millions d'euros ont été affectés pour soutenir le Mémorial de la Shoah ainsi que pour aider plus de 1 700 projets dans les domaines de la solidarité envers les survivants, de l'histoire, de la mémoire, de l'enseignement de la Shoah, de la culture juive.

Depuis 10 ans, la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS) a restitué plus de 450 millions d'euros à des dizaines de milliers de requérants. Je salue le travail de cette remarquable institution.

Enfin, j'ai décidé en août dernier de revaloriser la rente aux orphelins de parents déportés, fusillés ou abattus en tant que juifs créée en 2000. Elle le sera chaque année jusqu'en 2012.

Vous avez, Monsieur le Président, souligné les difficultés de certains de nos concitoyens pour obtenir la délivrance ou le renouvellement d'une carte nationale d'identité.

Je comprends pleinement l'émotion des citoyens français concernés. Ces situations sont profondément blessantes. Et pour tout dire, elles sont inacceptables.

J'ai demandé à Brice Hortefeux de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour prévenir ces difficultés. Il ne faut plus qu'elles se reproduisent.

Mesdames et Messieurs,

La France est fière de compter parmi les meilleurs amis d'Israël.

C'est de la volonté de renforcer les liens entre toutes les composantes des sociétés française et israélienne, qu'est née la fondation France-Israël.

Engagée dans le renouveau de cette fondation, sa présidente Nicole Guedj travaille actuellement au lancement d'une initiative Europe-Israël très prometteuse qui, je l'espère, débouchera sur des initiatives concrètes au cours des prochains mois.

Monsieur le Président, vous avez évoqué Durban II.

La lutte contre l'antisémitisme doit être une priorité des Nations Unies.

A la conférence d'examen de Durban en mai 2009, comme je m'y étais engagé devant vous l'an dernier, la France a refusé l'intolérable. A la suite des propos inacceptables du Président iranien, les Ambassadeurs de l'Union européenne présents ont quitté la salle.

Et nous avons obtenu à Genève un document final qui ne stigmatise aucun Etat, et qui consacre en particulier la mémoire de l'Holocauste.

C'est un progrès par rapport à Durban I, même s'il reste encore bien des défis à relever.

L'année 2009 a malheureusement été, pour le Processus de paix au Proche Orient, une année perdue, marquée par le conflit de Gaza.

Sur le rapport Goldstone, je sais l'intensité du débat en Israël. La France, par la voix du Président de la République, continue de demander aux parties d'engager un processus d'enquête indépendante sur les allégations de violation du droit international humanitaire durant la crise de Gaza.

J'ai pleinement confiance dans la capacité de la grande démocratie qu'est Israël à prendre toute sa part dans l'établissement de la vérité.

En dépit du blocage persistant du Processus de paix, nous n'avons pas le droit de renoncer. Des signaux positifs existent, dont nous devons tirer profit :

- la pleine mobilisation des acteurs régionaux et internationaux, et notamment des Etats-Unis,
- le moratoire sur les colonisations annoncé par Benyamin Netanyahou en novembre,
- la présence confirmée de Mahmoud Abbas à la tête de l'Autorité palestinienne et l'engagement de son Premier ministre Fayyad, que je recevais la semaine dernière, à réformer l'Etat palestinien.

Ces éléments ne sont pas suffisants mais ils doivent pouvoir contribuer à la reprise urgente des négociations.

Nous avons déployé une activité diplomatique intense, ces derniers mois, en recevant à Paris tous les acteurs concernés et en multipliant les déplacements dans la région.

Je me rendrai moi-même dans quinze jours en Syrie et en Jordanie et ferai valoir notre totale détermination et notre disponibilité à ramener les parties autour de la table des négociations.

Le Président de la République a indiqué que la France est prête à organiser une conférence de paix qui appuierait les efforts internationaux et accompagnerait la reprise des discussions autour des principaux acteurs.

Pour moi, la sécurité d'Israël ne passe pas par un autre chemin que celui de la paix.

Notre vision est simple, claire, fondée sur le droit international : un Etat palestinien viable, indépendant et démocratique, vivant en paix aux côtés d'Israël dans des frontières sûres et reconnues, sur la base des frontières de 1967 et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et à l'Initiative arabe de paix.

Cet Etat palestinien viable est dans l'intérêt des Palestiniens bien sûr, mais aussi d'Israël, de la région et de la paix mondiale.

C'est pourquoi la France a pris l'initiative d'organiser la conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien à Paris fin 2007, dont un étroit suivi permet de s'assurer de la bonne utilisation des fonds, et de lancer le projet de zone industrielle franco-palestinienne de Bethléem.

Avec le Président de la République, nous demandons que l'Union européenne ne soit plus seulement un bailleur de fonds mais bien un acteur politique de premier ordre dans la recherche d'une solution au conflit du Proche-Orient.

C'est ce qu'elle a fait en se dotant, en décembre dernier, d'une position commune sur le processus de paix qui consacre son engagement en faveur de la sécurité d'Israël.

Ce texte très important et équilibré, pour lequel la France a beaucoup œuvré, reprend la formule que le Président Sarkozy avait utilisée à la Knesset le 23 juin 2008, quand il avait déclaré qu'il n'y aurait pas de paix sans Jérusalem, capitale de deux Etats.

La paix ne pourra se construire sans compromis des deux côtés.

Le compromis n'est pas la compromission : il demande du courage.

Les deux peuples ont tant à gagner à s'entendre, et tant à perdre à continuer à se battre !

L'Allemagne et la France ont sacrifié des millions de leurs enfants durant la Première guerre mondiale et, cette année, la chancelière allemande et le Président de la République française ont assisté ensemble à la cérémonie du 11 novembre.

Je veux croire à l'espoir, je veux croire à la paix !

Cette paix, nous devons la promouvoir avec l'aide de tous les acteurs régionaux et en mobilisant l'Union pour la Méditerranée.

Nous devons la promouvoir aussi avec la Syrie et le Liban.

La Syrie est un acteur incontournable pour la stabilité et la paix dans toute la région.

Ce pari que nous avons fait avec le Président de la République d'un dialogue avec elle commence à porter ses fruits. Mais il faut aller au-delà. Il n'y aura pas de paix durable sans un règlement israélo-syrien, que nous sommes prêts à contribuer à relancer, sur la base du droit international.

S'agissant du Liban, j'ai renouvelé, il y a quelques jours, à Saad HARIRI, le plein appui de la France à l'indépendance, l'unité et la stabilité de son pays.

Nous soutenons pleinement les efforts des autorités libanaises pour rétablir l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de leur territoire.

Car la sécurité d'Israël est pour la France une priorité absolue. Elle n'est pas dissociable de la reconnaissance de sa légitimité.

Voilà pourquoi nous partageons pleinement la préoccupation d'Israël quant au développement du programme nucléaire iranien.

L'Iran n'a malheureusement pas saisi la main qui lui était tendue par le président Obama.

Les deux objectifs de la France n'ont pas varié depuis le début de la crise : prévenir l'acquisition par l'Iran de l'arme nucléaire - perspective inacceptable - et rechercher un règlement diplomatique, car un conflit aurait des conséquences désastreuses dans la région et au-delà.

Alors que nous n'avons pas ménagé nos efforts pour faire progresser cette vision, le régime iranien n'a pas voulu saisir nos offres de dialogue. Il a au contraire poursuivi sa fuite en avant. Le moment est donc venu d'agir.

Nous allons rechercher aux Nations unies l'adoption d'une nouvelle résolution comprenant des sanctions fortes, et l'Union européenne devra également prendre ses responsabilités.

Il n'est pas trop tard pour empêcher par la voie politique l'Iran d'acquérir une capacité nucléaire militaire. Mais le temps presse.

Enfin, comme vous, j'ai une pensée à la fois émue et pleine d'espérance pour notre compatriote Gilad Shalit et pour sa famille avec laquelle nous sommes en contact permanent. La France agit sans relâche dans le cadre des efforts menés pour favoriser sa libération. Il faut qu'elle intervienne maintenant.

Mesdames et Messieurs,

La République est Une, et chacun a sa place dans la République.

Vous le savez bien, vous dont l'Histoire est intimement liée, et depuis si longtemps, à celle de la France.

Vous savez que la République sait donner une place à tous ses enfants. Elle sait respecter leurs différences, leurs cultures d'origine et, même, elle a su s'en nourrir et s'en enrichir.

Vous le savez aussi, elle demande en échange que chacun la respecte dans ses principes : Liberté, Egalité, Fraternité.

Car ces principes mêmes sont le meilleur garant du respect de chacun.

La République donne le droit et la chance à chacun de s'épanouir en son sein. Pour que ce droit perdure, nous devons être toujours vigilants.

Ces quatre valeurs cardinales n'ont de sens que si elles s'articulent au service de la nation.

Que serait la liberté, sans la Fraternité ? Que serait l'égalité, sans la liberté ? Et quelle égalité sans laïcité ?

Ces biens précieux, nous devons les protéger. Nous sommes Français parce que nous voulons vivre ensemble. En nous respectant. En nous comprenant.

Nous devons défendre ces valeurs contre ceux qui cachent, derrière le paravent d'une soi-disant liberté, un militantisme extrémiste.

Le communautarisme refuse l'Egalité et se moque de la Fraternité.

A nous de défendre cette France à laquelle nous croyons, celle que j'évoquais en citant Marc Bloch, dont les mots sont d'une criante actualité.

Ils nous parlent de cette identité de la France que nous devons toujours nourrir, toujours entretenir si nous voulons que notre pays garde un message universel.

Soyons fiers de ce que nous sommes, du ciment qui nous unit. De la richesse de notre histoire et de nos valeurs.

Parce qu'elles en valent la peine.